

GUIGNICOURT **INFOS**

LE BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE NOTRE COMMUNE

www.ville-guignicourt.fr

Calendrier
communal 2017
à découper



ACTUALITÉS

PAGE 3

LES VŒUX DE NOTRE MAIRE



HISTOIRE LOCALE

PAGE 13 À 15

10 MARS 1917 : L'EXODE DES GUIGNICOURTOIS



SERVICES À LA POPULATION

PAGE 16

FIBRE OPTIQUE LES TRAVAUX DÉBUTENT



p. 2

Décor de Noël

p. 3

Les vœux de notre maire

p. 4 à 7

Actualités

- › Cross du collègue
- › Commémoration du 11 novembre
- › L'Harmonie fête Sainte Cécile
- › Soirée beaujolais nouveau
- › Concert de Noël des Amis de l'orgue
- › Spectacle de Noël Peter Pan
- › Noël de Trotti'Nous
- › Plateau de Noël de l'USG Football
- › Arbre de Noël du personnel communal
- › Marché de Noël du S.I.
- › 90 ans de l'USG Football en 2017

p. 8, 11 et 12

Annonces de manifestations

p. 9 et 10

Calendrier communal 2017 à découper

p. 13 à 15

Histoire locale

- › L'exode des Guignicourtois au printemps 1917

p. 16 et 17

Services à la population

- › Arrivée de la fibre optique
- › Participation citoyenne
- › Bientôt un portail famille
- › Colonnes à verre

p. 18 et 19

Conseil municipal

- › Réunion du 13/10/2016
- › Réunion du 24/11/2016

PROCHAINE PARUTION : AVRIL 2017

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION ÉDITÉ
PAR LA MAIRIE DE GUIGNICOURT (02190)Pour nous contacter : guignicourt-infos@neuf.fr

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Philippe Timmerman
Comité de rédaction : Françoise Delandre, Noëlle Goulard, Ghislaine Pédurant, Renée Thille, Anne-Marie Wehr et Alain Wehr.

Responsable de rédaction / Mise en page :
Matthieu Germain

Impression : www.printbasprix.fr

Tirage : 1 250 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2017

Crédits photos : tous droits de reproduction réservés. Les photos sont créditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité indiquée entre parenthèses • Page 1 : Matthieu Germain / collection (3), fibreoptique.fr (1), page 2 : Florent Marguerite / Benjamin Thiérous (3), Julien Duhénoy (1), Matthieu Germain (1), page 3 : Matthieu Germain (1), page 4 : Vanessa Mottier-Curry (2), Alain Wehr (1), Matthieu Germain (1), page 5 : Alain Wehr (1), Matthieu Germain (2), page 6 : Trotti'Nous (1), La Cantilaine (1), CIEMG (1), US Guignicourt Football (1), page 7 : Matthieu Germain (3), Jacques Germain (1), page 8 : Matthieu Germain (1), Die glücklichen Freunde (1), page 11 : Pixabay (3), Matthieu Germain (1), page 12 : Élodie Devaye (1), Matthieu Germain (1), AlloCiné (4), page 13 : collection Matthieu Germain (2), page 14 : delcampe.fr (2), Michelin (1), page 15 : collection Émile Pirard / Raymond Riguelle (1), Bruno Thaller (1), page 16 : Matthieu Germain (1), raiso02.fr (1), page 17 : Matthieu Germain (1), illustration X (1), INPES (1).

ÉCOLE MATERNELLE PAUL FORT
LA FORÊT DE NOËL

Vendredi 9 décembre, les représentantes des parents d'élèves invitaient les familles et l'équipe enseignante à découvrir le décor de Noël et partager un moment de convivialité. Sur le thème de la forêt, les « grandes mains » ont imaginé et conçu la structure du décor constituée d'un paysage montagneux, sur lequel s'est enracinée une forêt de sapins enneigés, offerts par la municipalité. Les parents ont adopté le rythme de travail du Père Noël en travaillant parfois tard dans la nuit pour achever leur ouvrage dans les délais... La journée, durant la classe, de petites mains prenaient le relais et confectionnaient les mille petits détails qui sont venus prendre place dans le décor pour agrémenter la forêt. Une fois encore, et comme à chaque fin d'année, il est de circonstance de féliciter cette admirable création, élaborée avec une imagination et un talent sans cesse renouvelés (cf. photo en bas de la page 3).

MON BEAU SAPIN...

Chaque fin d'année, nous avons plaisir à admirer les décorations de Noël, mises en place par notre équipe communale, agrémentant les rues et places de notre village. Ce sont aussi des habitants qui participent à ce spectacle, encouragés par le Syndicat d'Initiative, illuminant leurs façades, leurs balcons ou leurs jardins, pour nous plonger dans l'ambiance et la magie des fêtes de Noël. Et remarquons-nous encore le sapin traditionnellement installé face à la mairie, au pied duquel stationne le traîneau du Père Noël ? De taille respectable, son installation et sa décoration requièrent des moyens logistiques conséquents pour s'offrir à la vue des habitants et visiteurs de Guignicourt. Merci à tous pour ce spectacle !



BONNES FÊTES DE FIN
D'ANNÉE ET MEILLEURS
VŒUX À TOUS POUR
2017



 Ville de Guignicourt
est sur Facebook



MERCİ

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, le personnel des écoles et les responsables d'associations qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin, ainsi que M^{me} Vanessa Mottier-Curry, la famille Camus, MM. Guy Marival, Émile Pirard, Raymond Riguelle et Benoît Verscheure

Mes chers concitoyens,

L'année 2016, comme celle qui l'a précédée, a connu son lot d'atrocités. Notre pays a de nouveau été frappé par des attentats. Partout dans le monde, les guerres, les catastrophes, la famine, les maladies, les populations déplacées ont été le quotidien de bien des familles. Tournons donc cette page trop sombre et espérons que celle qui s'ouvrira dans quelques jours sera profitable au plus grand nombre. Je sais bien que tous les problèmes ne disparaîtront pas comme par enchantement. Mais nous accumulons depuis tant d'années les échecs, les déconvenues et les mauvaises surprises qu'un jour la tendance finira bien par s'inverser. Espérons-le pour 2017 !

Quelques mots maintenant sur des sujets qui concernent plus directement notre village. J'ai déjà évoqué, par le passé, la réforme territoriale. La loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République, commence à se mettre en place très concrètement dans nos villages. Par exemple, la zone d'activité de Guignicourt sera transférée au 1^{er} janvier 2017 à la communauté de communes. Malgré l'échéance très proche, beaucoup de questions restent sans réponse. Beaucoup de compétences suivront : l'eau potable, l'assainissement, l'urbanisme, les routes... Dans quelques années, la substance aura été retirée des communes pour être donnée aux communautés de communes. Telle est la volonté du législateur mais est-ce une évolution souhaitable ? Personnellement, j'en doute. Beaucoup de communes sont trop petites pour assumer les compétences et apporter les services que tout citoyen est en droit d'attendre. C'est un constat indiscutable. Les communautés de communes sont un élément de réponse à cette situation. Mais aujourd'hui, le balancier va beaucoup trop loin en faveur des établissements intercommunaux, au détriment des communes et de la proximité. Je crois plus encore que par le passé à la nécessité des communes

nouvelles. Regrouper quelques communes entre elles permet d'atteindre la taille critique pour assumer toutes les compétences classiques des communes rurales sans tomber dans la démesure nuisible à la proximité. L'action publique doit rester incarnée, elle doit être le fait d'élus connus de leurs concitoyens. Nous devons avancer dans ce chemin et j'espère que notre village ira au bout de l'aventure avec certains voisins prêts au moins à envisager un rapprochement. Ce sera la seule façon de retrouver l'équilibre entre communes et communautés de communes, pour l'intérêt des habitants du territoire.

En cette fin d'année 2016, j'ai bon espoir que notre collectivité puisse proposer courant 2017 de nouveaux terrains à bâtir, en l'occurrence dans l'éco-quartier. Je ne désespère pas non plus de pouvoir trouver une issue favorable avec le Groupe Carrefour pour le déménagement tant attendu, si souvent annoncé et toujours repoussé, du supermarché. Notre village possède de nombreux atouts. Sur le plan commercial, en revanche, plusieurs communes autour de nous se sont équipées de magasins neufs, modernes et adaptés à la clientèle actuelle, nous reléguant ainsi en queue de peloton. Un nouveau magasin est nécessaire, pour les clients, pour les salariés, pour l'image de la commune, pour la performance économique de l'entreprise. Nos interlocuteurs du Groupe Carrefour n'en ont jamais été aussi conscients. Espérons qu'ils sauront en convaincre leur hiérarchie.

Pour finir, c'est avec la plus grande sincérité que les employés communaux, les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2017.

Philippe Timmerman



LE CROSS DU COLLÈGE



Organisé par l'équipe EPS, le cross annuel du collège a eu lieu jeudi 13 octobre, avec la participation de l'établissement et de la mairie de Guignicourt. Voici le classement de l'épreuve à laquelle ont également pris part les élèves de CM2 (parcours de 890 m) :

Benjamins (1 605 m) : Romain Labois (1^{er}), Nathan De Proft (2^e), Charles Gaillot (3^e).

Course benjamines (1 605 m) : Lola-Rose Bourlet (1^{re}), Maëly Wiart (2^e), Sarah Wiart (3^e).

Minimes garçons (2 715 m) : Erwan Pillot (1^{er}), Gwendal Gorzelak (2^e), Julien Becret (3^e).

Minimes filles (2 435 m) : Capucine Mottier-Cury (1^{re}), Zoé Baudouin (2^e), Ania Renard (3^e).

Cadets (2 715 m) : Guillaume Bausseron (1^{er}), Julien Martins (2^e).

La prise en compte des résultats du cross et du cycle de course de demi-fond a permis de récompenser Charline Lapeyre au titre de l'élève la plus méritante. L'équipe EPS remercie l'ensemble



des enseignants et assistants d'éducation, ainsi que l'infirmière ayant participé au bon déroulement des courses, les professeurs des écoles et leurs élèves. Les parcours de longueurs adaptées ont conduit les élèves à évoluer autour des installations du collège et du plateau sportif, avant d'achever leur course aux abords du gymnase. Dans la continuité du cross du collège, une vingtaine d'élèves a participé au cross UNSS de district à Beator le 9 novembre, dans des conditions difficiles (pluie, froid, vent). Une douzaine d'entre eux se sont qualifiés pour le cross UNSS départemental de Villers-Cotterêts du 23/11. L'équipe EPS les remercie pour leur investissement et leur disponibilité. Les élèves présents au cross départemental sont Emma Charpentier, Romain Labois, Baptiste Leroy, Laurine Bernardin, Clara Renard, Nathan Lambert, Lola-Rose Bourlet, Erwan Pillot, Capucine Mottier-Cury et Julie Weiss. À noter la performance d'Erwan Pillot qui s'est distingué à la 2^e place de chacun de ces cross. Félicitations à tous nos jeunes coureurs !

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2016



À l'issue de la commémoration de l'Armistice au cours de laquelle les enfants de l'école primaire interprétaient *La Marseillaise*, l'assemblée se rendait à la salle des fêtes, précédée des musiciens de l'Harmonie. À cette occasion, M. Marcel Wauthier (à gauche sur la photo) recevait des mains de M. Philippe Timmerman, maire et conseiller départemental, le diplôme d'honneur de porte-drapeau et la médaille de 20 à 30 ans, pour 23 années de service réalisées en tant que porte-drapeau suppléant et titulaire, au sein de l'*Union Nationale des Combattants*.

L'HARMONIE FÊTE SAINTE-CÉCILE



Une fois n'est pas coutume, c'est dans la petite église Saint-Remi de Condé-sur-Suipe que l'*Harmonie de Guignicourt* animait musicalement l'office célébré le 21 novembre par l'abbé Féno. Trois mouvements étaient interprétés par les musiciens de l'harmonie, sous la direction de Marianne Déon : *Maestoso*, *Hanging Tree* et *Schindler's List*. Ce joli moment partagé avec l'assemblée était suivi d'un vin d'honneur servi au Centre social Yvonne Bonieux, puis d'un repas à l'Auberge d'Écry.

SOIRÉE ANIMÉE BEAUJOLAIS DU SYNDICAT D'INITIATIVE DES PARTICIPANTS RAVIS !

Le 26 novembre dernier était organisée la traditionnelle soirée animée du *Syndicat d'Initiative* pour fêter l'arrivée du beaujolais nouveau. Quarante-vingt-dix convives ont pu goûter, avec modération, le frais et léger breuvage et partager le repas proposé par le Syndicat.

L'amusement, confié cette année encore à Jean et Kevin Pogorzelski, les très dynamiques et excellents animateurs, était aussi de la partie. Close-up d'apéritif, puis tours de magie ont servi d'interlude pendant le repas. La musique prenait le pas et invitait les participants à la danse jusqu'au milieu de la nuit. Au moment de partir, tous ont été unanimes pour dire la très grande qualité de la prestation proposée et chacun a pu repartir ravi. Merci aux participants, merci aux animateurs et un grand merci aux membres du *Syndicat d'Initiative* qui, une nouvelle fois, ont montré leur dynamisme en organisant cette soirée festive et conviviale.



CONCERT DES AMIS DE L'ORGUE DES CHANTS DE NOËL SANS FRONTIÈRES

Après le concert *Pinkham* donné en 2014, les chorales voisines de *La Villanelle* (Hermonville) et *La Cantilène* (Rethel) se sont réunies une nouvelle fois dans notre église, pour un concert de chants de Noël. Sous la direction respective de Noémie Dubois et Georges Mélin, les choristes étaient accompagnés d'un ensemble instrumental flûtes et cordes, et de Jean-Baptiste Blocquaux à l'orgue. *La Villanelle* a interprété de célèbres cantiques anglais, français et américains, puis, les deux chorales interprétaient à l'unisson le célèbre *Adeste Fideles*, une cantate de Clément d'Aquin et le *Noël de la Marche des Rois* de *L'Arlésienne*. *La Cantilène* clôturait cette représentation avec *La messe de Minuit pour Noël* de Marc-Antoine Charpentier : l'enthousiasme des choristes réunis était pleinement partagé avec le public qui les a chaleureusement applaudis !

Les Amis de l'orgue vous donnent rendez-vous en 2017 le dimanche 25 mars pour un concert de Monteverdi avec le *Chœur Nicolas de Grigny* et le dimanche 1^{er} avril avec l'*Orchestre de Picardie*.



SPECTACLE DE NOËL DU SYNDICAT D'INITIATIVE PETER PAN ENCHANTE LES ENFANTS

Cette année encore, les petits Guignicourtois ont été bien gâtés à l'occasion du spectacle de Noël, organisé à la salle des fêtes. Ils étaient fort nombreux, ce mercredi 7 décembre, à participer à cet après-midi récréatif, offert par l'équipe du Syndicat d'Initiative. Accueillis par l'équipe, les enfants recevaient un goûter avant de rencontrer, au pied du sapin, le Père Noël qui les attendait pour une séance photo. Puis, le moment attendu du spectacle arriva. Après *Cendrillon* en 2014 et *La Belle et la Bête* en 2015, les jeunes acteurs de la troupe *Eurodance* de Lappion ont perpétué le succès de leurs représentations avec, cette année, le conte de *Peter Pan*.

Dans une mise en scène et des costumes invitant au rêve, la troupe a assurément réussi sa prestation : l'histoire de ce petit garçon qui ne voulait pas grandir a procuré beaucoup de joie, de bonheur et d'émerveillement aux petits et grands spectateurs ! Félicitations aux jeunes acteurs de la troupe, au Père Noël et à toute l'équipe du *Syndicat d'Initiative* qui, le temps d'une après-midi, ont permis aux familles de partager un superbe moment de rêve, de divertissement et de gaieté à l'approche des fêtes.



NOËL DE TROTTI'NOUS



Samedi 10 décembre, le multi-accueil Trotti'Nous a fêté Noël un peu en avance. Tous les enfants inscrits et leurs familles sont venus partager une matinée festive à la salle d'activités de Guignicourt. Le programme se composait d'ateliers collage, coloriage et maquillage pour les enfants, puis de la projection d'un film de 20 minutes sur une journée à Trotti'Nous. Une occasion pour les parents d'observer leurs enfants évoluant dans la structure tout au long de la journée. Les enfants ont ensuite chanté des chansons de Noël pour appeler le Père Noël. Celui-ci est venu avec sa hotte chargée de cadeaux pour le bonheur des enfants. Une matinée chaleureuse et conviviale autour d'un chocolat chaud ou d'un café. Les parents avaient pour l'occasion apporté brioches, gâteaux, papillotes, clémentines... Un événement qu'il ne fallait pas manquer !

US GUIGNICOURT FOOTBALL PLATEAU DE NOËL SOLIDAIRE

Samedi 10 décembre au gymnase avait lieu le traditionnel plateau de Noël pour la catégorie U6/U7. Rassemblant des équipes de BCV, Bruyères-et-Montbérault, Bourg-et-Comin et l'US Guignicourt Football, cette matinée avait pour but une action caritative en partenariat avec les Restos du Cœur. La finalité étant bien évidemment de récolter un maximum de denrées alimentaires au profit des plus démunis pour la collecte départementale du 20 décembre à Chauny. À l'initiative du District Aisne de Football, les rencontres et différents jeux animés par Timothée Piette du DAF et Jean-Louis Hocquet à la sono ont permis aux enfants de passer une matinée ludique, tous vêtus du tee-shirt « Laissez-nous jouer ».



À l'issue des matchs, l'arrivée attendue du Père Noël a été accompagnée d'applaudissements et bombardée de flashes. Suivaient la distribution de friandises, le fameux chapeau rouge et blanc, puis le goûter offert par le club et organisé par Noëlle et Éliane. Le club remercie chaleureusement tous les équipes présentes à ce plateau ainsi que les parents pour la confection des gâteaux. Rendez-vous l'année prochaine, l'USG vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Vous pouvez revivre ces instants en images et vidéo sur le site officiel du club.

CONCERT DU CIEMG



Sur une idée de Lucie Legroux, Sylvain Sculfort-Domas a arrangé et dirigé avec brio, un joli conte musical proposé aux concerts des professeurs le 13 novembre à Guignicourt et à Beaurieux. Petits et grands ont été emportés dans le voyage merveilleux et poétique d'un petit garçon et de son ami, le bonhomme de neige. Le film d'animation vidéo-projeté a été illustré musicalement en direct, grâce à la flûte, la clarinette, la trompette, la guitare, la contrebasse, le chant, le piano et les percussions. Parents et enfants ont applaudi chaleureusement la performance des professeurs et de leur chef d'orchestre avant de partager les goûters de l'amitié.

CONCERT DE LA CANTILAISNE



Ce 17 décembre, malgré le froid, les spectateurs du concert de Noël donné par La Cantilaisne en l'église de Corbeny étaient venus nombreux. Ils en sont repartis ravis !

ARBRE DE NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL



Vendredi 16 décembre, le maire et les élus invitaient les membres du personnel communal et leur famille à participer à la fête de Noël, au restaurant scolaire. M. Philippe Timmerman, maire et conseiller départemental, dressait le bilan de l'année écoulée. Contribuant au bien-être quotidien des Guignicourtois, l'ensemble du personnel était félicité et remercié pour son travail.

M. Timmerman rappelait ensuite les changements intervenus parmi le personnel communal. L'assistance eut une pensée émue suite à la disparition, le 29 mars dernier, de M. Jean-Marc Servais. Sa gentillesse, son implication et son professionnalisme mis au service de ses collègues, des habitants et du milieu associatif durant 32 années étaient rappelés à notre souvenir.

Parmi les apprentis, le travail et la persévérance de M. Florent Marguerite étaient mis à l'honneur. Après avoir obtenu un CAP



mécanique, Florent a poursuivi la voie de l'apprentissage, en optant pour une nouvelle spécialité. Attiré par la nature depuis son plus jeune âge, il a préparé un brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA), alternant avec des stages au sein de l'équipe environnement de notre commune. Deux années de travail lui valent d'obtenir le titre de meilleur apprenti de l'Aisne. Florent poursuit dans cette voie puisqu'il vient de signer un nouveau contrat de deux ans afin de préparer un bac professionnel. M. Timmerman ne manquait pas d'encourager et de féliciter le lauréat qui reçut son titre de meilleur apprenti de l'Aisne le 6 décembre dernier à la Maison des Arts et Loisirs de Laon.

Les discours s'achevaient tandis que le Père Noël se livrait à sa distribution de cadeaux et friandises, sous l'œil attentif des enfants. La soirée s'est poursuivie par la dégustation d'une excellente paella.

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 18 décembre, l'équipe du *Syndicat d'Initiative* organisait son marché de Noël à la salle des fêtes, pour la troisième année consécutive. Avant de parcourir les allées garnies d'une vingtaine d'exposants, le public venu plus nombreux que les années passées avait le privilège d'un accueil personnalisé à l'entrée du marché par le Père Noël lui-même.

Les visiteurs étaient surpris par la variété et l'originalité des produits présentés à la vente, faisant appel au talent et à l'imagination de leurs créateurs. La présence d'un stand gratuit de maquillage pour les enfants et un coin de petite restauration était très appréciée. Un merci au Père Noël, les félicitations de tous aux exposants et à l'équipe du *Syndicat d'Initiative* qui, par leur talent, ont apporté du rêve et de l'émerveillement aux petits comme aux grands !



90^e ANNIVERSAIRE DE L'US GUIGNICOURT FOOTBALL PARTAGEZ VOS SOUVENIRS !

L'US Guignicourt travaille aux préparatifs du 90^e anniversaire du club qui sera fêté le 24 juin 2017. Pour agrémenter son stand, l'USG est à la recherche de prêt de photos, vidéos, coupures de journaux, d'anciens équipements de football (shorts, maillots, chaussures, ballons, etc.) et de tout ce qui a trait à l'histoire du club, créé en 1927. Toutes les propositions sont les bienvenues. Contacter Denis à l'adresse sinediaa@yahoo.fr

Merci de relayer cette information dans votre entourage.

APRÈS-MIDI FITNESS

DIMANCHE 22 JANVIER 2017 / 14 H - 18 H
COMPLEXE SPORTIF DE GUIGNICOURT



organisée par le
CLUB DE GYM DE GUIGNICOURT
et animée par 4DANCE

**BODY SCULT CARDIO, JUMP, ZUMBA,
AÉRO DANCE ET STRETCHING**

avec Alexandre Mallet, Fanny Peltriaux, Eve Anne Landowski
et Djaouel Henini

Tarif : 10 € - Renseignements : four.dance@hotmail.fr

LA SECTION LOCALE DE L'UNC ORGANISE UN

Thé dansant

Dimanche 29 janvier 2017

SALLE DES FÊTES DE GUIGNICOURT
de 14h30 à 19h30

animé par
Henri SOMBRET
et l'ensemble
TROMPETTISSIMO



Participation : 10 € / personne
Buvette - Pâtisseries

RÉSERVATIONS AU 03 23 79 77 69 OU 03 23 79 70 94

GUIGNICOURT (02)

SAMEDI 4 FÉVRIER 2017
SALLE DES FÊTES / à partir de 19 heures



KERMESSE DE LA BIÈRE

AVEC L'ORCHESTRE BAVAROIS

DIE GLÜCKLICHEN FREUNDE

Choucroute
Dessert & Café
Buvette sur place

Tarifs adultes : 22 € / enfants : 9 €
Réservations : Comité Foire

Nombre de
places limité.
Réservez avant
le 27 janvier

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LE COMITÉ FOIRE DE GUIGNICOURT
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

Flavien l'enchanteur
Osez-vous tenter l'expérience ?

S'AMUSER
EST UN DROIT
SACRÉ POUR CHACUN

SAMEDI 11 FÉVRIER à 20h
SALLE DES FÊTES DE GUIGNICOURT

PETITE RESTAURATION & BUVETTE

HYPNOSE

Il vous dit tout dans son nouveau spectacle
mélangeant le chant et l'hypnose...



janvier		février		mars		avril		mai		juin	
D 1	Jour de l'An	M 1	Cinéma à 15 h	M 1	Concert Orchestre Picardie	S 1	Concert Orchestre Picardie	L 1	Fête du Travail	J 1	
L 2		J 2		J 2	Repas des Anciens	D 2	Repas des Anciens	M 2		V 2	
M 3		V 3		V 3		L 3		M 3		S 3	
M 4		S 4	Kermesse de la bière	S 4	Tournoi Jeunes tennis ①	M 4		J 4		D 4	Pentecôte
J 5		D 5		D 5		M 5		V 5		L 5	Lundi de Pentecôte
V 6	AG de l'Harmonie	L 6		L 6		J 6		S 6		M 6	
S 7	Concours belote USG Foot.	M 7		M 7		V 7		D 7	Élection présid. 2e tour	M 7	
D 8		M 8		M 8		S 8	Loto USG Foot. ①	L 8	Commém. Victoire 1945	J 8	
L 9		J 9		J 9		D 9	Tournoi Billard Club ②	M 9		V 9	
M 10		V 10		V 10		L 10		M 10		S 10	
M 11		S 11	Spectacle Hypnose	S 11	Loto des Majorettes ②	M 11		J 11		D 11	Élection légis. 1er tour
J 12		D 12		D 12		M 12		V 12		L 12	
V 13		L 13		L 13		J 13		S 13		M 13	
S 14		M 14		M 14		V 14		D 14		M 14	
D 15		M 15		M 15		S 15		L 15		J 15	
L 16		J 16		J 16		D 16	Pâques	M 16		V 16	
M 17	Cinéma à 20 h	V 17		V 17	AG des Amis de l'orgue	L 17	Lundi de Pâques	M 17		S 17	
M 18	Cinéma à 16 h	S 18		S 18		M 18		J 18		D 18	Élection légis. 2e tour ①
J 19		D 19	Après-midi Jeux de société	D 19		M 19		V 19	Journée environnement	L 19	
V 20		L 20		L 20		J 20		S 20		M 20	
S 21		M 21		M 21		V 21		D 21	Course pédestre	M 21	
D 22	Après-midi Fitness	M 22		M 22		S 22		L 22		J 22	
L 23		J 23		J 23		D 23	Élection présid. 1er tour	M 23		V 23	
M 24		V 24		V 24		L 24		M 24		S 24	90 ans USG Foot.
M 25		S 25		S 25	Concert Nicolas de Grigny	M 25		J 25	Ascension	D 25	Théâtre Jeunes 24 et 25
J 26		D 26	Thé dansant Synd. Initiative	D 26	Concert de l'Harmonie	M 26		V 26		L 26	
V 27		L 27		L 27		J 27		S 27	Fête de la Moto (27 et 28)	M 27	
S 28		M 28	Mardi-Gras Cinéma à 20 h	M 28		V 28		D 28	Fête des Mères	M 28	
D 29		J 29		J 29		S 29		L 29		V 29	
L 30		M 30		M 30		D 30		M 31		J 31	
M 31		V 31		V 31		S 31		D 31		M 31	

① du 4 au 19/03
 ② Assemblée générale de l'UNC
 ③ Concours doublettes Boule
 ④ 8 et 9 : 3e tour tournoi national féminin
 ⑤ Concours doublettes Boule
 ⑥ 8 et 9 : 3e tour tournoi national féminin

Suite à une erreur de saisie des jours de collecte des recyclables, ce calendrier annule et remplace celui publié en pages 9 et 10 du bulletin Guignicourt Infos n°145.

Jours de collecte du SIRTOM
 ordures : mercredi à partir de 13 h
 recyclables : jeudi à partir de 6 h

Vacances scolaires
 Les vacances correspondent au calendrier de la zone B.

Changement d'heure légale
 Le 26 mars 2017,
 à 2h du matin, il sera 3h.

Ce calendrier est disponible
 en téléchargement sur
ville-guignicourt.fr

Déchetterie du SIRTOM route de Juvinicourt
 les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h,
 les dimanches de 9 h à 12 h (fermeture les jours fériés)



juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
S 1	Fête patronale ①	M 1		V 1		D 1		M 1	Toussaint	V 1	
D 2	Fête patronale	M 2		S 2	Forum des associations	L 2		J 2	Défunts	S 2	
L 3		J 3		D 3	Concentration solidarité	M 3		V 3		D 3	
M 4		V 4		L 4		M 4		S 4		L 4	J. nat. Morts pour la France
M 5		S 5		M 5		J 5		D 5		M 5	
J 6		D 6		M 6		V 6		L 6		M 6	
V 7		L 7		J 7		S 7		M 7		J 7	
S 8		M 8		V 8		D 8		M 8		V 8	
D 9		M 9		S 9	Concours doublettes Boule	L 9		J 9		S 9	
L 10		J 10		D 10		M 10		V 10		D 10	
M 11		V 11		L 11		M 11		S 11	Commemoration Armistice	L 11	
M 12		S 12		M 12		J 12		D 12		M 12	
J 13	Feu d'artifice ②	D 13		M 13		V 13		L 13		M 13	Noël du Syndicat Initiative
V 14	Fête Nationale ③	L 14		J 14		S 14		M 14		J 14	
S 15		M 15		V 15		D 15		M 15		V 15	
D 16		M 16		S 16		L 16		J 16		S 16	
L 17		J 17		D 17	Brocante Syndicat Initiative	M 17		V 17		D 17	Marché de Noël du Si
M 18		V 18		L 18		M 18		S 18	Soirée animée beajouais	L 18	
M 19		S 19		M 19		J 19		D 19		M 19	
J 20		D 20	Tournoi tennis Seniors ①	M 20		V 20		L 20		M 20	
V 21		L 21		J 21		S 21		M 21		J 21	
S 22		M 22		V 22		D 22		M 22		V 22	
D 23		M 23		S 23		L 23		J 23		S 23	
L 24		J 24		D 24		M 24		V 24		D 24	
M 25		V 25		L 25		M 25		S 25		L 25	Noël
M 26		S 26		M 26		J 26		D 26		M 26	
J 27		D 27		M 27		V 27		L 27		M 27	
V 28		L 28		J 28		S 28		M 28		J 28	
S 29		M 29		V 29		D 29		M 29		V 29	
D 30		M 30		S 30		L 30		J 30		S 30	
L 31		J 31				M 31				D 31	Saint Sylvestre

① Qualif. Nat. Tennis Cup du 1er au 09/07
 ② Concert de l'Harmonie au camping
 ③ Pique-nique + jeux traditionnels

① du 20/08 au 03/09

Suite à une erreur de saisie des jours de collecte des recyclables, ce calendrier annulé et remplace celui publié en pages 9 et 10 du bulletin Guignicourt Infos n°145.

Jours de collecte du SIRTOM
 ordures : mercredi à partir de 13h
 recyclables : jeudi à partir de 6h

Vacances scolaires
 Les vacances correspondent au calendrier de la zone B.

Ce calendrier est disponible en téléchargement sur ville-guignicourt.fr

Changement d'heure légale
 Le 29 octobre 2017, à 3h du matin, il sera 2h.

Déchetterie du SIRTOM route de Juvincourt
 les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 13h et de 14h à 18h,
 les dimanches de 9h à 12h (fermeture les jours fériés)

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

DIMANCHE 19 FÉVRIER 2017 / 14 H - 18 H
CENTRE SOCIAL YVONNE BONIEUX



**POUR LES PETITS ET LES GRANDS !
GOÛTER OFFERT - VENEZ NOMBREUX**

ENTRÉE GRATUITE

Manifestation organisée par le CLUB YVONNE BONIEUX

Renseignements : tél. 03 23 25 60 10
✉ alain.petitdidier@sfr.fr

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE GUIGNICOURT ORGANISE UN

THÉ DANSANT

AVEC L'ORCHESTRE TROMPETTISSIMO

DIMANCHE 26 FÉVRIER 2017
À PARTIR DE 14 H 30

À LA SALLE DES FÊTES DE GUIGNICOURT

ENTRÉE : 12 €

Merci d'adresser ou de déposer
votre règlement accompagné de vos
coordonnées et du nombre de places
souhaité en Mairie de Guignicourt,
ou au
Syndicat d'Initiative de Guignicourt
1 bis rue des Fermes



Renseignements : tél. 03 23 25 98 86 ✉ si02gui@orange.fr

GUIGNICOURT Église Saint Pierre

MUSIQUE SACRÉE MONTEVERDI Les Vêpres à la Vierge



Chœur de chambre Nicolas de Grigny
Ensemble instrumental : Les Muses Galantes

Jean-Marie Puissant, *direction*

SAMEDI 25 MARS 2017 à 20h30

Tarif : 20 € / gratuit pour les moins de 18 ans
Billetterie à l'entrée du concert
Ouverture des portes de l'église à 20 h



CONCERT DE PRINTEMPS

de l'Harmonie de
Guignicourt

DIMANCHE 26 MARS 2017 À 15 H
SALLE DES FÊTES DE GUIGNICOURT



Manifestation organisée par
l'Harmonie de Guignicourt

ENTRÉE LIBRE



FÊTE DE LA MOTO 2017 LES ORGANISATEURS RECRUTENT

Vous aimez la moto ? Vous souhaitez partager vos idées, votre expérience et consacrer un peu de votre temps libre aux autres ? Alors rejoignez les amis motards qui se mobilisent pour l'organisation de la fête de la moto. La 4^e édition de ce grand rendez-vous bisannuel se déroulera les 27 et 28 mai prochains. Elle concentrera dans notre commune un nombre impressionnant de motards et de visiteurs pour lesquels seront organisées des activités, démonstrations, rallye, concert, etc. Aussi, pour assurer la logistique et le bon déroulement de cet événement d'ampleur, les bonnes volontés seront les bienvenues !

Une réunion pour définir l'organisation et les modalités de participation des bénévoles aura lieu tout prochainement.

Pour prendre part à l'événement, merci de prendre contact avec l'une des personnes suivantes :

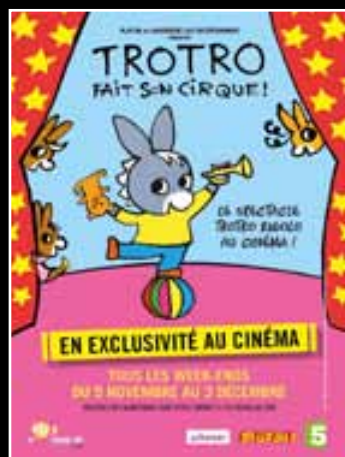
Marcel Suply	06 20 12 40 59
Christophe Vauthier	06 09 85 27 11
Mickaël Tran	06 61 00 10 58



Prochainement dans votre salle des fêtes



Les têtes de l'emploi
Mardi 17 janvier 2017
à 20h



Trotro fait son cirque
Mercredi 18 janvier 2017
à 16h



Ballerina
Mercredi 1^{er} février 2017
à 15h



Demain tout commence
Mardi 28 février 2017
à 20h



L'affichage réalisé près de la salle des fêtes, le tableau lumineux d'information, le site ville-guignicourt.fr et notre page Facebook vous informent des modifications susceptibles d'être apportées à la programmation. Séances organisées par la ville de Guignicourt avec la participation de la fédération des MJC de l'Aisne.

Tarif adultes : 5,50 €
Tarif réduit : 3,50 €



PRINTEMPS 1917 L'EXODE DES GUIGNICOURTOIS

« Devant de continuel bombardements, les ruines augmentaient de jour en jour ; il y avait, des morts et blessés, le clocher de l'église était en partie détruit, aussi, l'autorité allemande décida d'évacuer le reste de la population dans les Ardennes. »

▲ Ci-dessus, des maisons bombardées dans la « Bechergasse » (actuelle rue du Centre).

Dès la fin de l'été 1914, la guerre précipite sur les routes de l'Aisne de nombreux civils fuyant les combats. Parmi ces vagues de réfugiés, on compte des Guignicourtois évacués sur ordre de l'armée allemande. Grâce à la publication du récit de M^{me} Hélène Camus-Farge et aux recherches de deux historiens belges, des facettes inédites de l'un de ces exodes nous sont aujourd'hui dévoilées : soumis aux restrictions de circulation de l'occupant, des habitants resteront dans notre village jusqu'à 30 mois après le début des hostilités. Le samedi 10 mars 1917, pas moins de 220 d'entre-eux seront évacués vers la Belgique.

À Guignicourt, plusieurs vagues d'évacuation ont été ordonnées tout au long du conflit. Les renseignements dont nous disposons ne permettent pas d'établir leur envergure, ni leur chronologie. Toutefois, nous pouvons mentionner deux évacuations d'ampleur significative. La première est évoquée dans le livre *Guignicourt à travers l'histoire*. Nous sommes en 1916 : « L'armée allemande décide d'évacuer une partie de la population civile vers les villages proches de Lor, Villers-Devant-le-Thour, Saint-Germainmont et Blanzay. Toutes les personnes valides sont alors requises pour travailler dans les fermes mises en valeur par les Allemands (Tremblot, Roberchamp, Mouchery, etc.). [...] ». La seconde évacuation, objet de cet article, a lieu quelques semaines en amont de l'offensive Nivelles dont l'armée allemande a été informée. Dans le même temps, l'ennemi prépare l'opération *Alberich*, consistant en un repli stratégique sur la ligne *Hindenburg*. Des incertitudes demeurent sur le lien de cette opération avec l'évacuation de notre village. Toujours est-il que pour disposer librement du terrain dans son immédiat arrière-front, l'armée allemande évacue, en l'espace de quelques jours, Guignicourt et plusieurs de ses villages proches.

LA LIGNE HINDENBURG

De Lens à Soissons, cette ligne de 160 km hautement fortifiée a été édifiée par les Allemands durant l'hiver 1916-1917. Sur l'arrière, elle est renforcée de systèmes de défense complémentaires, dont l'un, proche de Guignicourt, est dénommé *Brunhilde Stellung*. Sur une distance comprise entre 10 et 50 km des positions existantes, l'en-



« Nous allions de réfectoire en réfectoire demander « l'aumône » du pain et aussi d'aliments susceptibles d'être mangés. Souvent, on ramassait du pain par terre, il était ensuite lavé et ensuite passé au four. »
Les commentaires des 2 photos de cette page sont extraits du récit de Pierre Vantrimpont (1908-1994), bulletin *Le Pont*, décembre 1981.

▲ Des petits Guignicourtois photographiés par un soldat allemand.



La gare de Saint-Erme durant la Première Guerre. Le 10 mars 1917, en fin de journée, c'est depuis cette gare que des réfugiés guignicourtois embarquèrent dans un convoi à destination de Laon, puis de la Belgique.



À peu de distance de Hanret, la gare d'Éghezée dans laquelle arrivèrent, le 11 mars 1917, 220 réfugiés guignicourtois partis de Saint-Erme, après avoir traversé les villes de Charleville et Namur.

nemi va opérer un repli qui aura pour but de raccourcir le front, afin d'y concentrer davantage ses forces. Le général Ludendorff décide que ce repli s'accompagnera d'une destruction systématique des zones abandonnées. Préalablement à son repli, l'armée allemande évacuera une partie de la population des départements de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise. Ces évacuations sont parfois massives, comme celle de Saint-Quentin où 45 000 de ses habitants furent emmenés, en deux semaines seulement, à raison de 2 trains par jour.

L'ÉVACUATION DU 10 MARS 1917

À Guignicourt, l'évacuation du village est ordonnée, comme nous le rapporte le livre *Guignicourt à travers l'histoire* : « Le 10 mars 1917, par le froid intense, dans la boue et la neige les autorités allemandes ordonnent l'évacuation de tous ceux qui, désespérément,

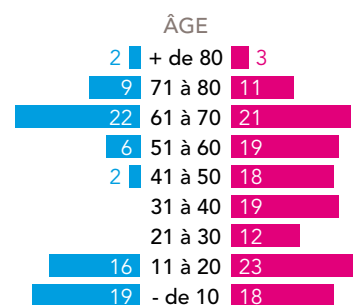
restent accrochés fidèlement à leur village. À pied pour les plus valides, dans des chariots pour les femmes, les enfants, les blessés et impotents, presque sans bagages, en un convoi pénible, ils gagnent la gare de Saint-Erme pour embarquer vers une destination inconnue. Après un voyage difficile, ils débarquent dans différents petits villages de la province de Liège en Belgique où, de là, après un court séjour et intervention de la Croix Rouge, ils prennent à nouveau place dans des wagons de chemins de fer pour effectuer un long voyage qui, par l'Allemagne et la Suisse, les conduisent vers les départements français d'accueil où, comme tant d'autres réfugiés ils attendront la fin de la guerre. »

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS GUIGNICOURTOIS À HANRET

En explorant l'histoire du village belge de Hanret dont ils sont



Pyramide des âges des 220 réfugiés guignicourtois recensés à Hanret



76 hommes

144 femmes

En 1911, on recensait 777 habitants à Guignicourt (source Ldh/EHES/Cassini). Lors du recensement des réfugiés effectué par les autorités belges entre mars et juillet 1917, 220 réfugiés guignicourtois étaient présents à Hanret. Ces réfugiés représentaient 28% de la population du recensement de notre village d'avant-guerre. Conséquence de la mobilisation et de l'enrôlement dans les colonnes de travail généralement en arrière du front, l'analyse des tranches d'âges mise en évidence par le graphique ci-dessus révèle l'absence des hommes de 21 à 40 ans et leur faible présence dans la tranche de 41 à 60 ans.



Des Guignicourtois sont présents parmi ces réfugiés français, photographiés en attente de ravitaillement devant le château Gréban de Saint-Germain à Branchon, à 5 km de Hanret et Éghezée.

originaires, MM. Émile Pirard et Raymond Riguelle, ont retrouvé la trace des réfugiés guignicourtois, embarqués à la gare de Saint-Erme. Pas moins de 220 d'entre eux sont arrivés le 11 mars 1917 dans le village de Hanret, proche de Namur. Ces réfugiés ont fait l'objet d'un recensement par le curé de Leuze (village voisin de Hanret) qui nous a été aimablement communiqué. Tout en partageant leurs recherches au sein d'une trilogie d'ouvrages sur l'histoire contemporaine de Hanret (cf. encadré en bas de page), nos deux chercheurs ont eu l'extrême gentillesse de nous communiquer le fruit de leurs travaux sur cet épisode méconnu de notre histoire. Témoin des arrivées de mars 1917, M. P. Bouvier, bourgmestre du village voisin de Boneffe raconte : « *Comment dépeindre ces femmes au regard triste, ces vieillards bien las, ces enfants pâles, fatigués à l'extrême de ces dix-huit heures de wagons, quasi sans lumière et sans air. Ils étaient chargés de sacs contenant leurs maigres bagages : certains avaient un chien, d'autres un chat, certains même une cage avec un oiseau...* ».

L'arrivée massive de réfugiés des villages français n'est pas sans poser de problème, elle provoque le doublement du nombre d'habitants dans le secteur de Hanret. En cette période de guerre, on comprend aisément la légitime complexité d'assurer le ravitaillement des habitants et des réfugiés... MM. Pirard et Riguelle évoquent également les difficiles conditions de vie des populations dans leur commune, alors en grande disette de charbon. L'état civil de Hanret a également interpellé les historiens : « *En mars 1917, on recense 5 décès parmi les réfugiés de Guignicourt (1 bébé de 2 mois et 4 personnes âgées) et le mois suivant verra la naissance de 3 nouveaux « réfugiés ».* Dans leur ouvrage, les auteurs racontent les conditions dans lesquelles étaient dispensés la scolarisation et le catéchisme aux petits Guignicourtois, puis le rapatriement « ciblé » des réfugiés le 30 juillet 1917 en gare d'Éghezée. Certains Guignicourtois seront contraints de prolonger leur séjour en Belgique, tandis que d'autres rejoindront la France, via l'Allemagne et la Suisse. Leur destination est Annemasse jusqu'en 1917, puis

LE RETOUR DES RÉFUGIÉS PAR ÉVIAN

« Durant la Grande Guerre, la station thermale d'Évian-les-Bains, en Haute-Savoie, a joué un rôle de tout premier plan dans l'accueil des populations civiles déplacées. Considérées comme autant de « bouches inutiles », près d'un demi-million de femmes, d'enfants et de vieillards demeurant dans les zones occupées du nord et de l'est de la France ont été évacués par les autorités allemandes entre l'automne 1914 et la fin des hostilités. Acheminés via la Suisse par convois ferroviaires, ces rapatriés étaient souvent rendus à leur pays dans un état de grand dénuement. D'abord station d'attente puis, à partir de janvier 1917, centre principal du dispositif d'accueil mis en place par les pouvoirs publics, Évian a pris en charge, réconforté, soigné et hébergé plus de 375 000 d'entre eux. »



Source : Présentation de l'exposition *Évian et le drame de la Grande Guerre*, Maison Gribaldi à Évian-les-Bains.

Un monument dédié aux réfugiés et notamment à la mémoire de 1200 d'entre eux décédés loin de chez eux a été érigé à Évian-les-Bains. Photo © Bruno Thaller

Évian où des services de rapatriement sont organisés.

L'épilogue du livre *Le Calvaire de Guignicourt* relate le départ de la famille Camus-Farge de Guignicourt sous les obus, le séjour en Belgique pendant quatre mois et demi, au sein d'une population belge elle-même bien démunie. Puis le retour a lieu via Namur, Luxembourg, Strasbourg, Lausanne. La famille arrive à Évian le 1^{er} août et séjourne à Thonon-les-Bains jusqu'au 6 août. Après bien des péripéties, elle rejoint Lyon, Roanne, Bourges, Tours, Le Mans, Lisieux, puis enfin Trouville où M^{me} Hélène Camus-Farge retrouve son mari. À l'issue de leur périple, les Guignicourtois seront contraints de séjourner dans les départements d'accueil durant de longs mois, avec l'espoir de rejoindre, un jour, leur village.

En mars 1917, vidé de ses habitants, notre village est inexorablement voué au sort de sa complète destruction.

DEUX OUVRAGES POUR REVIVRE L'EXODE DES GUIGNICOURTOIS...

LE CALVAIRE DE GUIGNICOURT

Présenté dans notre n°142 d'avril 2016, ce livre retranscrit les notes de M^{me} Hélène Camus-Farge. Écrites au jour le jour durant la Première Guerre, nous avons publié quelques extraits de ces notes pour relater le quotidien des Guignicourtois dans nos précédents articles. L'épilogue de l'ouvrage retrace la journée du 10 mars 1917, l'exode en Belgique à Éghezée, puis le retour en France fin juillet 1917.

Le calvaire de Guignicourt
Trente mois sous les obus français

Éditions Bergame, 162 pages,
disponible à la maison de la presse.



DANS LES PAS DE NOS AÏEUX

Émile Pirard et Raymond Riguelle, amateurs d'histoire locale, racontent l'histoire du village belge de Hanret et de ses environs, de 1900 à 1940. Malgré une recherche historique difficile, les auteurs relatent avec force détails le séjour des 220 réfugiés français dans leur région.

Hanret 1900-1940
Dans les pas de nos aïeux

Déposez vos coordonnées en mairie ou contactez-nous par mail à guignicourt-infos@neuf.fr si vous souhaitez acquérir cet ouvrage.





NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE UN PRÉALABLE AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Transporté par camion depuis Marseille, un bâtiment de 25 tonnes abritant le Nœud de Raccordement Optique (NRO) a été mis en place le 15 décembre, près du terrain synthétique. Futur point de convergence des lignes des abonnés de Guignicourt et des villages voisins, l'arrivée de cette installation laisse entrevoir la réalisation de longs travaux nécessaires au déploiement de la fibre optique tout au long de l'année 2017. À l'horizon 2018, entreprises et foyers guignicourtois seront éligibles au Très Haut Débit (THD).

LE TRÈS HAUT DÉBIT

La fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin, qui conduit la lumière et sert à transmettre des données. Le signal lumineux est transporté par une lumière laser, facilement transportable sur des centaines, voire des milliers de kilomètres, à la vitesse de la lumière. Les performances du Très Haut Débit donnent accès aux dernières offres internet multiservices et aux nouveaux usages (télétravail, domotique, TV 3D, etc.).

LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT, UN PROJET AMBITIEUX

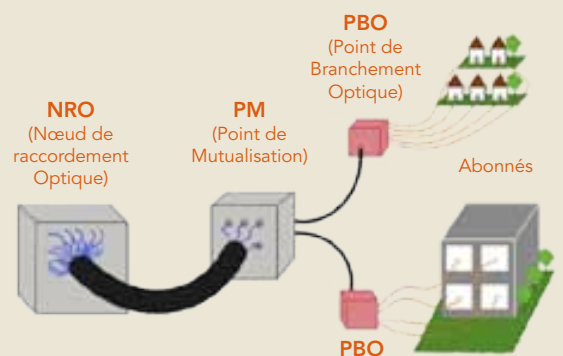
Porté par l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA) en partenariat étroit avec le conseil départemental, le projet départemental RAISO (Réseau Aisne Optique) vise à renforcer durablement l'attractivité et la compétitivité de l'Aisne, par une infrastructure en fibre optique pérenne et évolutive. Pour ce faire, un contrat de délégation de service public a été conclu par l'USEDA pour une durée de 30 ans, afin d'établir et d'exploiter les infrastructures à venir. Aisne THD est la société délégataire dédiée à ce projet, elle exploitera et commercialisera l'ensemble des infrastructures qui seront construites et appartiendront à l'USEDA.

UN PROJET MENÉ EN DEUX TEMPS

Dans un premier temps, il s'agit de déployer un réseau de fibre optique jusqu'au plus près des habitations. Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé près

du terrain synthétique est interconnecté par une liaison enterrée provenant de Saint-Erme via Prouvais et passant par la rue du Moulin, et une autre provenant de Beaurieux empruntant la rue Jeanne Porreaux. Depuis le NRO, la fibre sera redistribuée jusqu'aux Points de Mutualisation (armoires extérieures), puis des PM jusqu'aux Points de Branchement Optique (PBO) desservant 5 à 6 abonnés. Dans nos rues, ces liaisons emprunteront des canalisations existantes (fourreaux).

Dans un second temps, après réalisation de ces travaux, tous les logements seront dits « raccordables ». Les particuliers et les entreprises qui le souhaitent pourront faire une demande de raccordement au réseau. Ce raccordement s'effectuera soit en aérien, soit en souterrain, en utilisant les réseaux existants. Les habitants pourront s'abonner à la fibre auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix, proposant des services sur le réseau. La fibre optique sera alors installée, en tirant un câble (de 5 mm de diamètre environ) jusqu'à une prise terminale optique qui sera implantée à l'intérieur du domicile, à proximité de la prise téléphonique. Dans le cas d'immeubles de 4 logements et plus, le Point de Branchement Optique (PBO) sera installé dans les parties communes, et les modalités de cette installation seront définies dans une convention (elle sera proposée aux propriétaires d'immeubles). Le raccordement d'un appartement (entre le



palier où est installé le PBO et l'intérieur du logement) s'effectuera lorsque le particulier souscrit un abonnement fibre.

LA FIBRE GUIGNICOURTOISE

Les travaux pour le déploiement du réseau Très Haut Débit démarreront début 2017 dans notre commune et, selon les aléas de chantier, seraient achevés à la fin de l'année prochaine. Sous maîtrise d'ouvrage de l'USEDA, la commune sera alors entièrement fibrée et les premières prises seraient susceptibles d'être commercialisées à l'horizon 2018. Le coût prévisionnel d'investissement pour ces travaux s'élève à 1211000 €. La communauté de communes de la Champagne picarde finance en partie les travaux, le restant étant à la charge de l'USEDA. Le moment venu, nous vous informerons de la tenue d'une réunion publique pour vous apporter les précisions nécessaires aux conditions de raccordement.

Informations complémentaires sur www.raiso02.fr

PARTICIPATION CITOYENNE



Judi 15 décembre, 38 voisins vigilants d'une dizaine de communes du secteur de Corbeny et Guignicourt répondaient à l'invitation de la gendarmerie pour dresser le bilan de la *Participation citoyenne*. Le Major Liagre, l'Adjudant-Chef Anciaux et le Maréchal des Logis-Chef Marquis présentaient les évolutions attendues du dispositif, notamment en matière de communication. Grâce à un regard attentif des habitants, ce dispositif procure un temps d'avance aux forces de l'ordre, en favorisant leur rapidité d'intervention. Basée sur la constitution d'un réseau d'habitants relais, le dispositif évolue à présent vers un renforcement de la chaîne d'alerte entre les communes voisines, pour mieux prévenir certaines formes de délinquance.

Les habitants souhaitant participer au dispositif sont les bienvenus et invités à se renseigner en mairie.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir** : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors** : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

Santé publique France

BIENTÔT UN PORTAIL POUR LES FAMILLES

Un nouveau service à destination des familles verra prochainement le jour. Au cours du premier semestre 2017, les parents des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire disposeront d'un service en ligne permettant de gérer la fréquentation de leur(s) enfant(s) aux services de la cantine, des NAP et des activités périscolaires. Pour fiabiliser le suivi de la participation des enfants à ces activités, des tablettes tactiles à l'intention du personnel encadrant feront leur apparition. Et sur un **espace sécurisé**, les familles pourront ainsi réserver et inscrire leurs enfants aux différentes prestations, suivre les activités et même régler leurs factures en ligne, 7 jours sur 7 : les démarches administratives des familles seront ainsi facilitées.

Pour garantir une prise en main sereine par les différents utilisateurs, le déploiement de ce nouveau service sera réalisé progressivement au cours des prochains mois. Le moment venu, nous informerons les familles de l'ouverture du service et de ses modalités d'utilisation.



COLONNES À VERRE

L'approche des fêtes de fin d'année est l'occasion de rappeler les principes d'utilisation des colonnes à verre, situées à la déchetterie et derrière la *Petite Gare*. Afin de contribuer à préserver le cadre de vie de notre commune et de faciliter le travail des agents municipaux, nous rappelons quelques règles essentielles :

- Je dépose uniquement des bouteilles, bocaux et pots en verre ;
- Je contribue au bien vivre ensemble en ne laissant pas mes déchets (ménagers, encombrants, etc.) au pied des colonnes à verres ;
- Je ne dépose pas les verres à des heures tardives.



CALENDRIER COMMUNAL 2017

Vous trouverez en pages 9 et 10 de ce bulletin le calendrier communal, à découper. Publié au format pdf sur notre site web ville-guignicourt.fr il y a quelques semaines, nous l'avons complété des principales manifestations et événements locaux programmés en 2017. Ce calendrier comprend également les jours de collecte des déchets et recyclables (carrés noirs et jaunes), les plages horaires d'ouverture de la déchetterie, les vacances scolaires, etc. Des informations étant susceptibles d'être modifiées en dernière minute, nous vous invitons à consulter l'**Agenda des manifestations** publié sur le site ville-guignicourt.fr (accès via le menu **Actualité**), notre page facebook **Ville de Guignicourt** (onglet spécifique) et le tableau lumineux situé face à la mairie.

RÉUNION DU 13 OCTOBRE 2016

■ Indemnité de conseil au comptable public

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal peut accorder au comptable public une indemnité annuelle de conseil dans le cadre des dispositions de la réglementation en vigueur, lorsque le comptable fournit lesdites prestations. Il s'agit de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Le montant de l'indemnité de conseil est calculé suivant un barème appliqué sur la moyenne des dépenses des trois derniers exercices clos. Monsieur le maire propose donc de lui allouer cette indemnité, à taux plein, sans abattement, pour la durée du mandat, soit 690,32 € au titre de l'année 2016.

■ Admissions en non-valeur

La trésorerie de Guignicourt a transmis en mairie deux récapitulatifs de dettes à enregistrer en non-valeur. Il s'agit d'effacements de dettes proposés par la Banque de France. Le détail des sommes irrécouvrables est le suivant :

- sur le budget communal, le montant total des non-valeurs s'élève à 1 304,65 €. Il concerne des impayés de cantine de deux redevables, entre 2012 et 2014.
- sur le budget assainissement, le montant total des non-valeurs s'élève à 835,33 €. Il concerne des factures d'assainissement impayées de quatre redevables, entre 2011 et 2013.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve les admissions en non-valeur telles que présentées ci-dessus et autorise les décisions modificatives correspondantes.

■ Réseau électrique lotissement du Champ d'Argent

Monsieur le maire expose à l'assemblée que l'alimentation en énergie électrique pour le lotissement du Champ d'Argent (10 parcelles) nécessite des travaux d'extension du réseau de distribution public d'énergie électrique. Il précise que les travaux seront réalisés par l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA), autorité concédante du service public de l'électricité, et les branchements avec le comptage seront réalisés par le concessionnaire EN-EDIS. Le montant de la contribution de la commune à verser à l'USEDA s'élève à 10 950 € et sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à verser la somme correspondante à l'USEDA au titre de contribution sur le coût des travaux d'alimentation en énergie électrique.

■ Rénovation thermique d'un logement communal

Monsieur le maire expose à l'assemblée que le logement communal sis 2 rue des Écoles nécessite des travaux de rénovation thermique. Une étude de faisabilité technique et financière a été réalisée en colla-

boration avec la structure Picardie Pass Rénovation. L'étude ainsi que le plan de financement sont présentés aux membres du conseil municipal. Monsieur Le maire propose de solliciter une subvention auprès des services de l'État, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et propose le plan de financement suivant :

Montant des travaux selon devis : 51 225 € HT
Subvention sollicitée : 45% du montant HT soit 23 051,25 € HT

Le montant non subventionné sera à charge de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de la réalisation des travaux, accepte le plan de financement proposé et sollicite une subvention auprès des services de l'État, au titre de la DETR, à hauteur de 45% du coût HT de l'opération.

■ Fonds Départemental de Solidarité (FDS)

Lors de sa réunion du 02/05/2016, la commission permanente du conseil départemental a retenu la rue Ehrard de Nazelle et la rue des Écoles au titre de projets de voirie éligibles au FDS. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de la réalisation des travaux, accepte le plan de financement proposé et s'engage à réaliser les travaux dans un délai de 3 ans.

	Rue Ehrard de Nazelle	Rue des Écoles
Montant programmé	50 400,00 € TTC	41 400,00 € TTC
Montant prévisionnel	42 000,00 € HT	34 500,00 € HT
Montant plafonné	42 000,00 € HT	34 500,00 € HT
Montant retenu des travaux	42 000,00 € HT	34 500,00 € HT
Longueur programmée	140,00 m	115,00 m
Taux de subvention	36%	36%
Montant de la subvention	15 120,00 €	12 420,00 €

■ Médias communaux

Afin d'assurer un bon usage du site internet de la commune et de la page facebook, Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser et publier, d'une part, les informations légales et, d'autre part, une charte d'utilisation de la page facebook. Aussi, il est proposé d'adopter les mentions légales figurant sur le site web, consultables en mairie et à l'adresse <http://www.ville-guignicourt.fr/informations-legales>.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et décide de la mise en place et de la publication de ces mentions.

■ Questions diverses

Communauté de communes de la Champagne picarde : les échéances et modalités des différents transferts de compétences ont été abordées.

Éco-quartier : échange à propos de l'état d'avancement du projet

État civil

Naissances

Lily-Rose Delamotte
le 09/10/2016 à Reims
Louis Choulet
le 20/11/2016 à Reims
Apolline Sagot
le 24/11/2016 à Reims

Mariages

Alain Drocourt dit Venet
et Danila Xavier
le 24/09/2016
Raynald Thille
et Christelle Pagliano
le 29/10/2016

Décès

Dominique Lefèvre
le 16/09/2016 à Reims
Giacomo Artegiani
le 25/09/2016 à Reims
Jeanne Cartigny née Pastol
le 04/10/2016 à Reims
Jacques Judas
le 25/10/2016 à Guignicourt
Simone Merlier née Dupuis
le 06/11/2016 à Guignicourt

Bienvenue

aux nouveaux Guignicourtois

M. et M^{me} David Charpentier
8 rue Pierre Curtil
M. et M^{me} David Cuisenier
2 rue de Verdun
M^{me} Doris Dubois
3 rue du Bac
M. Florian Durin
4 rue du 8 mai 1945
M. et M^{me} Marc Féraud
9 rue Robert Tourte
M^{me} Catherine Péchart
30 rue de Cambrai
M. Aurélien Ruelle
et M^{lle} Augustine Destrumel
11 rue des Godins

Objets trouvés à réclamer à la mairie

Clés

RÉUNION DU 24 NOVEMBRE 2016

■ Règlement du cimetière

La police des cimetières relevant de la compétence exclusive du maire en application des articles L 2212-2 et L 2213-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, la création ou la modification d'un règlement du cimetière doit intervenir sous forme d'arrêté du maire et de lui seul, l'avis du conseil municipal restant consultatif. Aussi, le maire invite le conseil municipal à procéder au retrait de la délibération adoptée en réunion du 01/09/2016 concernant l'harmonisation des pratiques relatives au columbarium et au jardin du souvenir.

■ Frais de scolarité 2016/2017

Chaque année, le conseil municipal fixe le montant du remboursement des frais de fonctionnement scolaires. Le maire donne lecture des dépenses effectuées au profit des écoles telles qu'elles apparaissent au compte administratif 2015 pour l'année scolaire 2016/2017. Il est ensuite procédé au calcul du coût annuel par élève des dits frais, soit 430,85 € en élémentaire et 1 087,34 € en maternelle. Ce coût est facturé aux communes concernées en fonction du nombre d'enfants inscrits. Le conseil municipal adopte les tarifs proposés.

■ Regroupement scolaire 2016/2017

Chaque année, le conseil municipal fixe les tarifs correspondants aux frais de regroupement scolaire. Pour mémoire, en septembre 2013, la commune de Guignicourt a opté pour la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Imposées par le décret du 24/01/2013, les NAP ne peuvent être prises en compte dans les frais de scolarité et répercutées sur les frais des enfants bénéficiant d'une dérogation scolaire. En outre, la commune de Guignicourt accueille des enfants de Menneville, Prouvais et Provisieux qui sont rattachés à l'école de Guignicourt. Il en est de même pour les enfants de la classe ULIS. Pour ces trois communes et pour les enfants de la classe ULIS, il est proposé de facturer des frais de regroupement scolaire correspondants au coût de fonctionnement des NAP. Le prix de revient global s'élevant à 38 873,49 € pour 353 élèves, le conseil municipal fixe le tarif des frais de regroupement à 110,12 € par élève.

■ Statuts de la communauté de communes

L'article 68 de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 07/08/2015 prévoit que les communautés de communes doivent mettre en conformité leurs statuts avec l'article 64 de la même loi. Si la modification des statuts n'est pas intervenue dans les délais prévus, la communauté de communes exercera de plein droit l'ensemble des compétences prévues à l'article 64. Suite à la délibération du conseil communautaire du 11/10/2016, le conseil municipal approuve la mise en conformité relative aux statuts.

■ USEDA

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il est envisagé la mise en place de 30 nouveaux mâts d'éclairage public équipés de lanternes « boule » à leds, pour un coût total de 62 785,85€ HT, la contribution de la commune actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics s'élevant à 42 051,88 €.

Monsieur le maire expose à l'assemblée que le réseau téléphonique du lotissement du Champ d'Argent (10 parcelles) nécessite des travaux d'extension télécom qui seront réalisés par l'USEDA, autorité concédante du service public de l'électricité. Le montant de la contribution à verser à l'USEDA s'élève à 5 678,28 euros.

■ Lotissement du Champ d'Argent

Le maire rend compte de l'état d'avancement du projet d'aménagement

de terrains à bâtir rue du Champ d'Argent. Situés dans une zone à vocation d'habitat, ces terrains viabilisés et cessibles comprenant 10 lots de dimensions variables bénéficieront d'un aménagement similaire à celui des terrains situés dans la ZAC du Pommerond. La commune a également souhaité, via l'USEDA, équiper ces parcelles de la fibre optique. Par courriel reçu en date du 27/10/2016, la DGFIP a estimé le prix de cession des parcelles à 96 € TTC le m², étant précisé qu'une marge de négociation de +/- 10% est laissée à l'appréciation de la commune. Le conseil municipal retient un prix égal à celui précédemment pratiqué au sein de l'éco-quartier, soit 90 € TTC le m².

■ Pôle d'activités du Champ Rolland

En vue d'étendre ses activités, la société SCI JLC est intéressée par l'acquisition de 2 parcelles situées au lieu-dit « L'homme mort » section ZV n°158 et section ZV n°160 pour une contenance totale de 14 685 m². Les différents échanges et négociations avec cette entreprise ont abouti à un accord sur un prix de cession de 10 € TTC le m², étant précisé que cette opération est assujettie au régime de la TVA sur marge, et que cette dernière sera prise en charge par l'acquéreur. Les raccordements aux réseaux sont à la charge de l'acquéreur et devront être réalisés en souterrain selon les normes définies par la commune ainsi que celles résultant du cahier des charges. Il est proposé d'accepter la cession moyennant le prix de 10 € TTC le m², étant précisé que cette opération est assujettie au régime de la TVA sur marge, et que cette dernière sera prise en charge par l'acquéreur.

■ Enquête publique

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté en date du 20/09/2016, une enquête publique sur la demande d'autorisation unique pour les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à l'autorisation prévue à l'article L. 214-3 du Code de l'environnement concernant la gestion des eaux pluviales. Le projet consiste à créer des noues et des bassins d'infiltration afin de gérer les eaux pluviales, dans le cadre de l'aménagement de l'éco-quartier présentée par la société d'équipement du département de l'Aisne (SEDA). Le conseil municipal émet un avis favorable sur cette demande d'autorisation

■ Questions diverses

Bilan 2016 : service urbanisme de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde

Projet de maraîchage : questionnaire

Eco-quartier : état d'avancement du projet

Syndicat des eaux (1^{er} étage de la mairie)

tél. 03 23 25 36 64

✉ syndicat-eaux-guignicourt@orange.fr

	matin	après-midi
LU	8 h 30 - 16 h 30	
MA	8 h 30 - 12 h	fermé
ME		
JE		
VE	8 h 30 - 11 h 30	
SA		
DI		

Lyonnaise des Eaux

› LU au VE de 8 h-19 h / SA de 8 h-13 h : tél. 09 77 408 408

› en dehors de ces horaires : tél. 09 77 401 120

Secours

SAMU.....	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Gardes médicales

D^r Casalis	
Guignicourt.....	03 23 79 93 93
D^r Kleiber	
Guignicourt.....	03 23 79 83 44
D^r Landais	
Guignicourt.....	03 23 80 41 47
D^r Jeudy	
Corbeny.....	03 23 22 47 87
Cabinet médical	
Cormicy.....	03 26 61 32 32
D^r Delor	
Neufchâtel.....	03 64 16 40 03

En l'absence de votre médecin traitant, veuillez composer le 15.

Collecte des déchets

Pour tout renseignement, appelez le SIRTOM au 03 23 26 80 00
 ✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

Rythme de la collecte

- ordures ménagères :
 > mercredi à partir de 13h
- recyclables (bacs) :
 > dans les rues suivantes, un mercredi sur deux, à partir de 6 h :
 rue de la Libération (au-delà du pont SNCF), clos du Château, rue de la Miette, rue de Mauchamp, rue du Champ Rolland et route de Condé
 > dans les autres rues :
 un jeudi sur deux à partir de 6 h



Calendrier de collecte

■ ordures ■ recyclables (bacs)

janvier	février	mars
ME 4	ME 1	ME 1
ME 11	ME 8	ME 8
JE 12	JE 9	JE 9
ME 18	ME 15	ME 15
ME 25	ME 22	ME 22
JE 26	JE 23	JE 23
		ME 29

Déchetterie

	matin	après-midi
LU	fermé	
MA	9h - 13h	14h - 18h
ME	fermé	
JE	fermé	
VE	9h - 13h	14h - 18h
SA	9h - 12h	fermé
DI	fermé	

Fermé les jours fériés

Permanences

Mairie | tél. 03 23 25 36 60

Aisne Habitat (projet amélioration habitat)

> le 3^e mardi du mois de 15h 30 à 16h 30

M. Philippe Timmerman
 Conseiller départemental et maire

> le vendredi à 18h

FNATH (accidentés du travail)

> le 2^e vendredi du mois de 18h30 à 19h30

AG2R

> le 3^e vendredi du mois de 14h à 17h

M. René Dosière

Député de l'Aisne

> le 4^e vendredi du mois à 17h15

Maison de Services au Public

tél. 03 23 25 36 80

Visio-guichet CAF

> le mardi de 15h à 16h30

> le jeudi de 10h à 11h30

Manpower

> le mardi de 14h à 15h (sans rendez-vous)

Supplay

> le mercredi de 10h30 à 11h30

Visio-guichet Pôle Emploi de Laon

> le jeudi (sur rendez-vous)

Relais assistantes maternelles

Marie Pamart (sur rendez-vous)

> le vendredi matin | tél. 03 23 22 36 81

Mission locale

> le vendredi sur rendez-vous | tél. 03 23 27 38 90

Centre social Yvonne Bonieux

Assistante sociale de la DIPAS

> les 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h

Puéricultrice de la PMI

> le 4^e mardi du mois de 14h à 16h

ADMR | tél. / fax 03 23 80 13 75

> le lundi de 14h à 16h30, le mardi de 13h30 à 17h,
 le mercredi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Maison de Services au Public

	matin	après-midi
LU		14h - 18h30
MA		13h30 - 17h30
ME	8h30 - 12h30	fermé
JE		13h30 - 17h30
VE		14h - 17h30
SA	fermé	
DI	fermé	

Gendarmerie

	matin	après-midi
LU	8h - 12h	14h - 19h
MA	fermé	
ME		14h - 19h
JE	fermé	
VE	fermé	
SA		14h - 19h
DI	fermé	

Agenda des manifestations

(sous réserve de modifications)



Retrouvez les annonces de manifestations sur la page Ville de Guignicourt

janvier 2017

VENDREDI 6 Centre Yvonne Bonieux	Assemblée générale de l'Harmonie de Guignicourt à 20h
SAMEDI 7 Salle d'activités	Concours de belote de l'US Guignicourt Football ouvert à tous - Inscriptions sur place à partir de 20h : 6 €
DIMANCHE 8 Gymnase	3 ^e journée des Challenges Rémois de Tennis de Table Jeunes de 8 à 12h
SAMEDI 14 Gymnase	2 ^e journée du Championnat Jeunes en FFTT : réception de Crouy et Pinon de 14 à 17h
DIMANCHE 22 Gymnase	Après-midi Fitness organisée par le Club de gymnastique voir annonce en page 8
DIMANCHE 29 Salle des fêtes	Thé dansant de l'Union Nationale des Combattants voir annonce en page 8

février 2017

SAMEDI 4 Salle des fêtes	Kermesse de la bière organisée par le Comité Foire de Guignicourt voir annonce en page 8
SAMEDI 11 Salle des fêtes	Spéctacle Hypnose organisé par le Comité des fêtes et cérémonies voir annonce en page 8
DIMANCHE 19 Centre social Yvonne Bonieux	Après-midi jeux de société organisé par le Club Yvonne Bonieux voir annonce en page 11
DIMANCHE 26 Salle des fêtes	Thé dansant du Syndicat d'initiative voir annonce en page 11

mars 2017

DU SA 4 AU DI 19 Tennis	Tournoi Jeunes organisé par l'US Guignicourt Tennis
SAMEDI 11 Mairie	Assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants
SAMEDI 11 Salle des fêtes	Loto des Majorettes
VENDREDI 17 Salle des fêtes	Assemblée générale des Amis de l'orgue de Guignicourt à 19h
SAMEDI 25 Église Saint-Pierre	Concert <i>Les Vêpres</i> de Monteverdi organisé par les Amis de l'orgue de Guignicourt voir annonce en page 11
DIMANCHE 26 Salle des fêtes	Concert de Printemps de l'Harmonie de Guignicourt voir annonce en page 11

avril 2017

SAMEDI 1^{er} Église Saint-Pierre	Concert de l'Orchestre de Picardie organisé par les Amis de l'orgue de Guignicourt annonce dans le n°146
DIMANCHE 2 Salle des fêtes	Repas des Anciens organisé par le Comité des fêtes et cérémonies

Mairie

tél. 03 23 25 36 60 | fax 03 23 79 74 55

✉ mairie-guignicourt@wanadoo.fr

	matin	après-midi
LU		
MA		
ME	9h - 12h	14h - 17h
JE		
VE		14h - 16h30
SA	fermé	
DI	fermé	